

**ITU GSR-21 REGIONAL REGULATORY ROUNDTABLE (RRR-ARB21) AND  
REGIONAL ECONOMIC DIALOGUE (RED-ARB21)  
FOR ARAB STATES**

Virtual 2-3 June, 2021, 12h00 – 15h00 (CEST time)

**Modélisation des coûts des réseaux de  
communications électroniques :  
le cas des Comores**



# PLAN DE LA PRESENTATION

- A) Principes généraux**
- B) Contexte du projet**
- C) Recommandations et formalisation**
- D) Calendrier de travail**
- E) Les étapes essentielles de la mission**
- F) Structure du modèle**
- G) Hypothèses de travail**
- H) Constat et scénario : tarif voix 2020/2024**
- I) Mise en œuvre**
- J) Perspectives**

# A) PRINCIPES GENERAUX

## 1) UN PRINCIPE REGLEMENTAIRE

L'article 49 de la loi N°14 – 31 /AU du 17 mars 2014 stipule que « les tarifs des services offerts par les exploitants des réseaux de communications électroniques ... respectent le principe d'orientation vers les coûts »

## 2) UNE REGULATION EFFICACE ET EQUILIBREE

Veiller à ce que tout investissement dans un réseau de communications électroniques, soit rentabilisé par l'opérateur sans nuire au portefeuille du consommateur

## 3) UN INSTRUMENT DE GESTION TRANSPARENTE DE LA CONCURRENCE

La maîtrise des aspects économiques des opérateurs, constitue pour le régulateur, une démarche essentielle pour une concurrence saine, loyale et non discriminatoire. Elle permet d'éviter ainsi les subventions croisées entre services ou d'empêcher les pratiques anticoncurrentielles

# B) CONTEXTE DU PROJET

## 1) OUVERTURE DU MARCHÉ A LA CONCURRENCE

Un an après (2017) l'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence, l'ANRTIC ne disposait pas d'instrument de mesure et de visibilité sur la fixation des tarifs des produits et services des opérateurs

## 2) PREMIER PAS VERS LA MODELISATION

L'atelier et le rapport d'Alain SAWADOGO : du 17 au 21 décembre 2018 s'est déroulé en Union des Comores une mission d'assistance recommandée par l'UIT. A travers cette mission, une visite des équipements sur les sites des opérateurs et un atelier sur la modélisation se sont effectués. Parmi les objectifs de la mission

- Evaluer la situation existante sur l'écosystème de la modélisation des coûts
- Recueillir/Collecter les information relatives à l'analyse des besoins
- Fournir à l'ANRTIC un panorama général des modèles des coûts des réseaux existants
- Proposer à travers un atelier des propositions et des recommandations

# ATELIER EN IMAGES



# C) RECOMMANDATIONS ET FORMALISATION

## 1) RECOMMANDATIONS

- Parmi les modèles existants (empiriques, comptables, d'allocation des coûts), c'est le modèle CMILT qui a été retenu pour le cas des Comores (le plus répandu et intègre une approche de LT de flexibilité et d'innovation)
- Faire l'intervenir un cabinet spécialisé pour l'implémentation
- Assister l'ANRTIC pour la phase de collecte des données auprès des opérateurs.
- Mettre en place un observatoire de marché
- Réaliser série de formations

## 2) FORMALISATION DU PROJET

- Élaboration des termes de références
- Signature du contrat avec PEDRO SEIXAS expert de l'UIT

# D) CALENDRIER DE TRAVAIL

Activité	Semaines depuis le début de la mission													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14*
Réunion de démarrage du projet	■	■	■											
Examiner les documents reçus		■	■											
Élaborer une liste des services		■	■											
Formulaire demande de données		■	■											
Calcul du CMPC				■										
Soutenir ANRTIC dans les consultations					■	■	■	■	■					
Développement des modèles de coûts										■	■	■	■	
Évaluer et examiner le RIO													■	■
Stakeholder workshop														■
Manuels d'utilisation des modèles													■	■
Rapport final													■	■
Consultant aux Comores	Non prévu dans cette phase													

# E) LES ETAPES ESSENTIELLES DE LA MISSION

## LES 2 PHASES ESSENTIELLES

### ATELIER VIRTUEL DU 28 MAI 2020

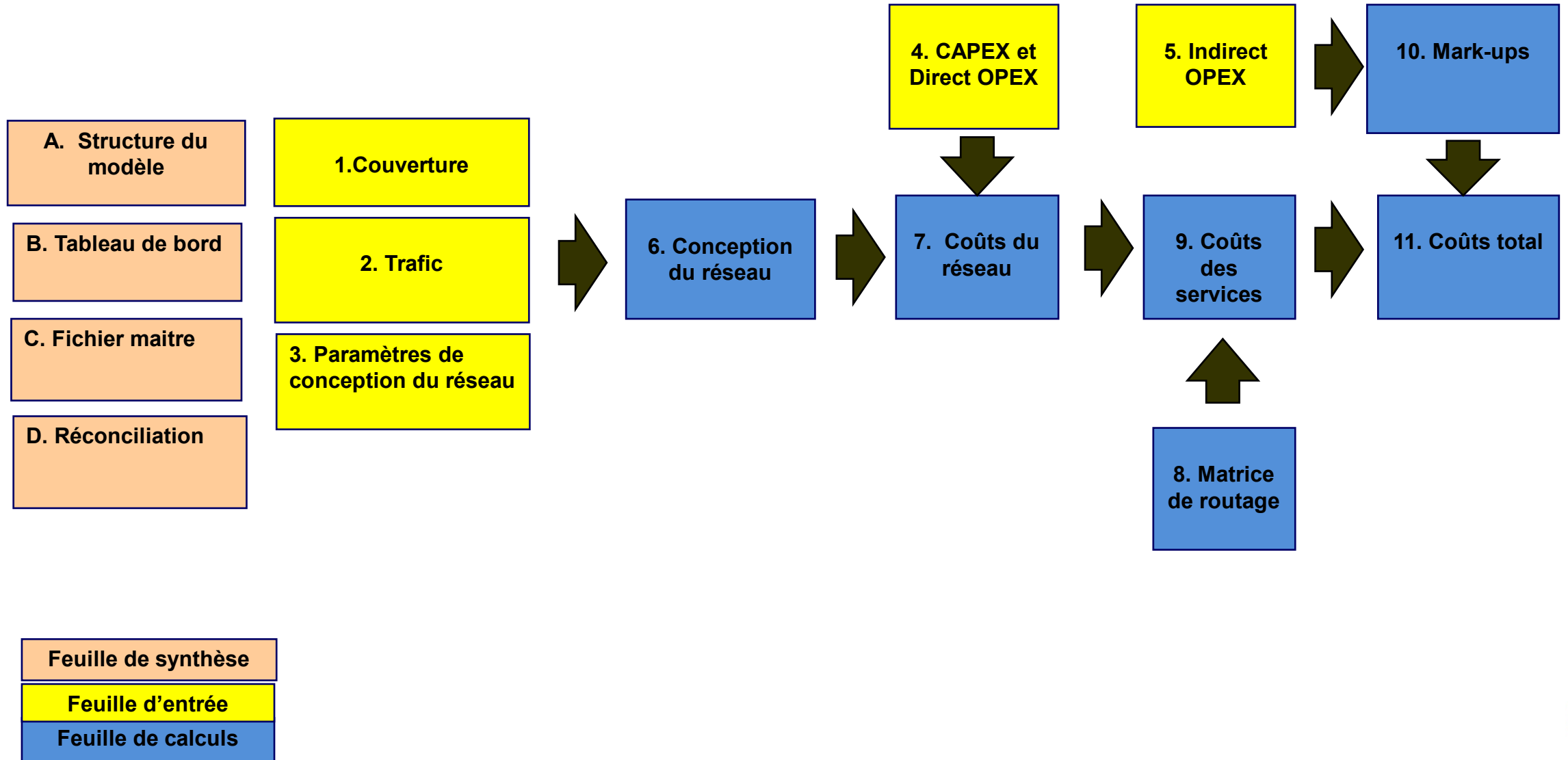
- L'aperçu général du projet
- La notion de régulation des prix des produits et services télécoms
- La présentation du modèle arrêté (modèle CMILT)
- L'intérêt pour les opérateurs à fournir des données exhaustives
- Présentation des prochaines étapes du projet

### ATELIER VIRTUEL DU 10 DECEMBRE 2020 AVEC LOVRABLES

- Rapport centré sur les travaux menés en 2020
- Détails des résultats du modèle de calcul de coûts
- Les données collectées auprès des opérateurs, traitées et utilisées dans le modèle
- La structure du modèle, les spécifications techniques
- Deux ateliers de formation sur l'utilisation du modèle de coûts au profit du personnel de l'ANRTIC ont été effectués
- Livraison d'un manuel d'utilisation du modèle



# F) STRUCTURE DU MODELE



# G) HYPOTHESES DE TRAVAIL

## HYPOTHESE DE TRAVAIL



**COUTS MOYENS ICREMENTAIX LONG TERME (collecte des données)**



**SUPPOSITION OPERATEUR MODERNE ET EFFICACE**

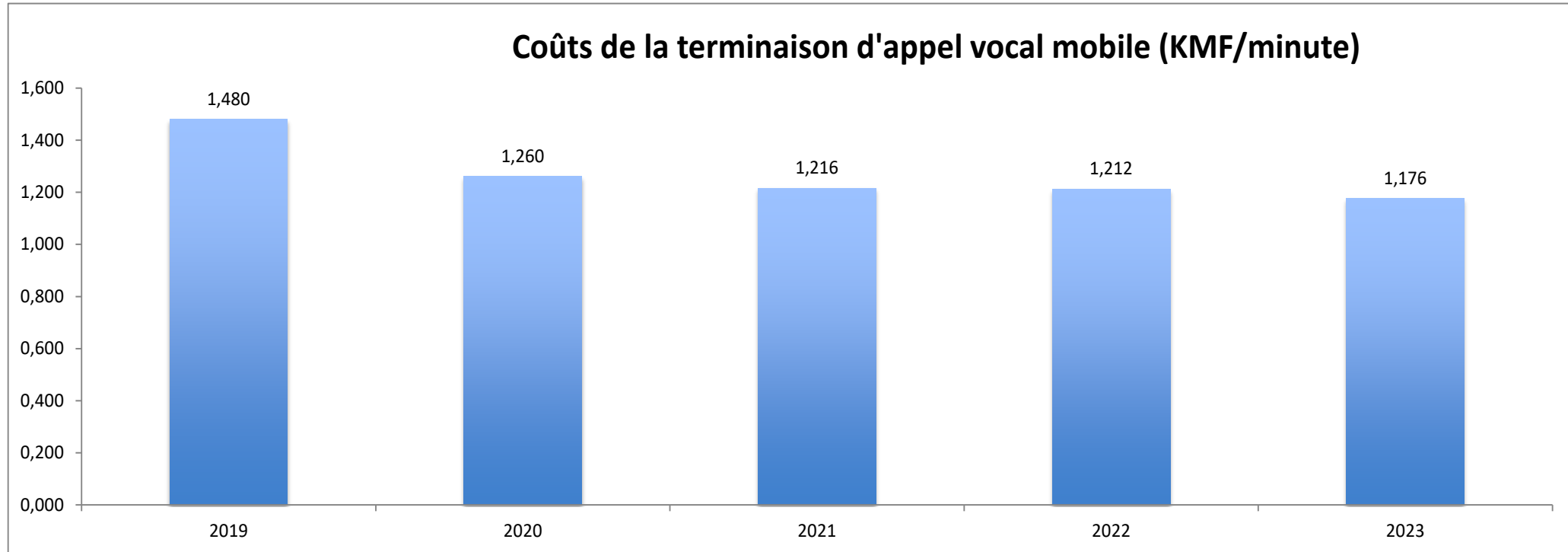
couverture maximale  
part de marché moyenne  
combinaison efficace des technologies



**MOJORATION DES COUTS COMMUNS ET CONJOINTS**

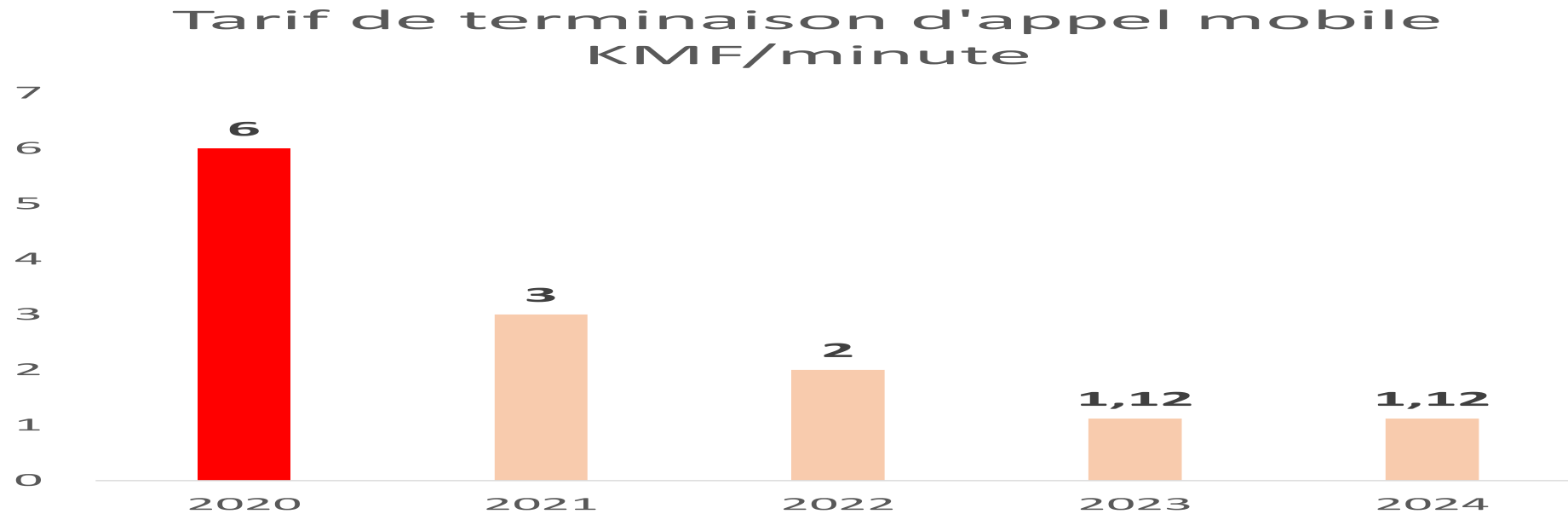
- 
- 
-

## H) CONSTAT A PARTIR DU MODELE



terminaison vocale nationale, il est de 1,26 KMF en 2020, par rapport au tarif actuel de 6 KMF à la minute

## H) EXEMPLE SCENARIO 2020 – 2024 SUR LE TARIF - VOIX MOBILE



Une baisse à 3 KMF par minute en Décembre 2021 et d'autres réductions au cours des 3 prochaines années peuvent être envisagées par ANRTIC.

# I) MISE EN OEUVRE EFFECTIVE

- ❑ LE DEPARTEMENT CHARGE DES ETUDES ECONOMIQUES S'EST APPROPRIE L'OUTIL ET ORGANISE REGULIERMENT DES SEANCES DE TRAVAIL SOUS FORMES D'ATELIER
- ❑ POUR LA COLLECTE ET MISE A JOUR, UN DOCUMENT REPRENANT LA STRUCTURE DU MODELE ET TRANSMIS AUX OPERATEURS, LA MATRICE PREND EN COMPTE
  - ✓ toutes les données nécessaires pour alimenter le modèle
  - ✓ la fréquence de livraison des données
  - ✓ la designation des personnes ressources chez les opérateurs
- ❑ LA RESPONSABILITE DES OPERATIONS REVIENT AU CHEF DE DEPARTEMENT ECONOMIE QUI ASSURE L'ALIMENTATION ET LES MISES A JOUR

# PERSPECTIVES

- ❑ Projet de remplacement de la totalité du Cœur de réseau (FMC avec l'introduction du triple play) de Comores Télécom qui va induire une révision et mise à jour du modèle
- ❑ Modification de la loi cadre : avec l'introduction dans la loi de 2014 en vigueur
  - ❑ Des FAI et FSI dans le régime de la déclaration
  - ❑ Des MVNO dans le régime de l'autorisation

Le modèle actuel pourrait également subir des ajustements si les opérateurs se lancent dans ces nouvelles activités

- ❑ Ce sont les éléments parmi lesquels, la structure de modélisation serait appelé à évoluer dans le court et moyen terme

# MERCI

SOULE YOUSOUF, Chef de département projets de développement  
ANRTIC - COMORES  
Youssef.soule@anrtic.km

